



Professeur Yves Patrice LE TREUT

SERVICE DE CHIRURGIE GÉNÉRALE ET TRANSPLANTATION HÉPATIQUE

YPLT/EB

Marseille, le 4 Avril 1997

A la demande du Docteur MANUCEAU, je me permets de faire part des éléments suivants concernant les appendicites aiguës.

Le diagnostic d'appendicite aiguë repose en règle sur un faisceau d'arguments simples, à savoir :

a) des signes fonctionnels, ou symptômes, qui sont recueillis par l'interrogatoire du patient et dont le plus important est la douleur spontanée en fosse iliaque droite,

b) des signes physiques obtenus par l'examen du patient par un praticien qualifié, si possible un chirurgien. Le plus important de ces signes est la douleur provoquée par la palpation de la fosse iliaque droite,

Enfin, l'examen anatomopathologique de l'appendice réséqué devant un tableau d'appendicite comporte, dans toutes les grandes séries hospitalières, un taux d'appendices histologiquement normaux dans 25 à 30 % des cas environ.

Yves Patrice Le Treut

CHR MARSEILLE CONCEPTION
CHIRURGIE GÉNÉRALE
ET TRANSPLANTATION HÉPATIQUE
Professeur Y.P. LE TREUT

Docteur Yves Patrice LE TREUT,
Professeur de Chirurgie Digestive
à la Faculté de Médecine de Marseille,
Chirurgien des Hôpitaux.